

■ Le débat national sur l'avenir de l'Ecole



Contribution du Conseil National de Ingénieurs et Scientifiques de France (CNISF) et de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)

Dans le « débat national sur l'avenir de l'Ecole », la dimension scientifique et technique n'apparaît pas clairement, alors que la désaffection constatée des jeunes à l'égard des disciplines scientifiques risque de poser de graves problèmes dans une société de plus en plus technicienne.

Les acquis nécessaires à la fin du cycle secondaire pour aborder dans les meilleures conditions l'Enseignement Supérieur, notamment scientifique

Le CNISF et la CGE n'entendent pas discuter le socle d'acquis fondamentaux, nécessaires à l'apprentissage des disciplines dont les programmes sont fixés par l'Etat pour les 12 années de scolarité obligatoire, mais ils attirent l'attention sur quelques uns de ces « fondamentaux », dont l'acquisition est indispensable pour tout citoyen, plus encore pour ceux qui envisagent de poursuivre des études supérieures :

La maîtrise de la langue est, à coup sûr, l'élément essentiel sur lequel repose toute éducation : savoir lire, écrire, compter, disposer d'un vocabulaire suffisant en connaissant les mots et les règles de leur agencement. Ne pourrait-on se fixer pour objectif que chacun, bachelier ou non, dispose à la sortie du système scolaire de l'usage d'un certain nombre de mots (par exemple, 15 000 mots pour accéder à l'enseignement supérieur) ?

La maîtrise à la sortie du cycle secondaire des outils nécessaires à l'appropriation des connaissances est indispensable : d'une part l'écriture et la prise de notes, technique-clé pour tout étudiant et plus tard dans bien des circonstances de la vie professionnelle, et d'autre part les technologies de l'information et de la communication (TIC). Disposer d'informations sur un sujet ne suffit évidemment pas et en la matière, le rôle de l'école est d'apprendre à distinguer entre informations et connaissances.

Le sens de l'effort intellectuel et l'aptitude à la concentration doit être développé : le « tout, tout de suite » est antinomique de la notion d'« application à l'étude ». Peut-être faudrait-il remettre à l'honneur le concept de « gammes », cher aux musiciens et aussi aux sportifs, qui fait appel à la mémoire et à la répétition d'exercices permettant de surmonter progressivement les difficultés inhérentes à l'apprentissage de toute discipline ?

L'école, lieu de sociabilité : l'école est ce lieu de sociabilité qui préfigure la vie en société où l'on doit « apprendre à vivre ensemble » : respecter l'autre, écouter l'autre, observer les règles élémentaires de la politesse... La relation filles/garçons mérite une mention particulière. Si la mixité est un gage d'égalité, encore convient-il que les maîtres interviennent et que leur formation les sensibilise à ces questions qui gardent encore leur poids de préjugés.

Comment organiser l'orientation pour qu'elle prenne en compte les goûts et les capacités des élèves, en atténuant les effets de mode et de conformisme social : rôle des différents acteurs de l'Education ?

L'orientation n'a de sens que si enfants et adolescents se projettent dans l'avenir avec la part d'imaginaire propre à leur âge et elle doit tenir compte des goûts et des désirs des jeunes.

- Se projeter dans l'avenir suppose que soit développé le sens de la continuité historique.
- La construction d'un projet professionnel – sans doute bien ambitieux au collège et même au lycée – implique de s'identifier à des modèles valorisants, soit dans la sphère familiale, soit dans la sphère publique. Le rôle des parents, celui des organisations représentatives pour ce qui concerne les ingénieurs et les cadres supérieurs de gestion, est de proposer des modèles qui puissent contrebalancer les modèles « glamour » qu'imposent la mode et les media.
- Les aptitudes à l'âge de l'école sont, sauf exception, virtuelles et en devenir. Les goûts sont fortement influencés par l'environnement familial, le « groupe » et les medias (télévision et Internet). Dans ces conditions, quelle démarche objective adoptée ?
 - La confrontation des avis des parents avec celui des enseignants n'est sans doute pas aussi fructueuse que l'on pourrait le souhaiter.
 - L'utilisation de tests psychotechniques pourrait être généralisée. Soigneusement étudiés, mis au point et proposés, ils permettraient de détecter les aptitudes.
 - Concernant les aptitudes aux sciences et aux techniques il n'est pas sûr que les mathématiques doivent rester le principal critère de choix et de sélection. La rigueur du raisonnement scientifique peut également s'acquérir grâce à d'autres disciplines.

Le rôle des enseignants est non seulement de transmettre des connaissances, mais d'abord et avant tout de faire aimer la discipline qu'ils enseignent. Cette attitude devrait être fortement encouragée dans la formation des

maîtres, notamment face aux préjugés qui ont cours, par exemple, sur le degré d'abstraction excessif des mathématiques ou de la physique.

Le système éducatif dans son ensemble se doit de jouer son rôle d'« ascenseur social », notamment dans le domaine des sciences et des techniques où il a été, historiquement, plus efficace que dans d'autres secteurs. Les carences constatées de l'école résultent de la combinaison de nombreux facteurs, notamment culturels, de l'instabilité de la géographie et de la typologie des filières d'enseignement, mais aussi de l'extraordinaire complexité du système éducatif qui le rend opaque aux non-initiés. L'enseignement supérieur – y compris les grandes écoles – ne peut les rattraper qu'à la marge.

Aux orienteurs beaucoup plus qu'aux enseignants – sauf dans l'enseignement technique et professionnel – revient la tâche d'établir les liens entre l'école et le monde extérieur, en particulier le monde économique en tirant bénéfice de visites d'entreprises, de stages qui sont devenus heureusement obligatoires en classe de 3^{ème}, de réunions dans les murs de l'école autour d'un métier, comme celui d'ingénieur. Le rôle des orienteurs est difficile car, face à la complexité du système éducatif, y compris dans l'enseignement supérieur, il leur faut appréhender également la flexibilité du monde économique et ses conséquences sur les métiers, être attentif aux évolutions de l'emploi sur le long terme et rester en liaison avec les entreprises, et dans le même temps écouter parents et enfants pour tenter de percevoir leurs attentes et les orienter, sans a priori et sans distinction de genre, vers les filières qui paraissent leur convenir, au moins à un instant déterminé. D'où la nécessité de leur donner une formation spécifique et une certaine autonomie par rapport au corps enseignant.

Le CNISF et la CGE estiment qu'il faut dédramatiser l'orientation et faire comprendre aux parents et aux enfants, pressés de choisir, que la vie professionnelle n'est pas irrémédiablement compromise parce qu'ils n'ont pas été orientés comme ils l'auraient du au collège ou au lycée.

Pour les générations qui sont actuellement à l'école, la « **formation tout au long de la vie** » va devenir une réalité. Peut-être faut-il rendre les enfants et leurs parents conscients des chances qui leur seront ainsi offertes s'ils savent les saisir ; **l'un des objectifs de l'école serait alors d'apprendre à les exploiter, et donc d'apprendre à apprendre.**

■ DEBAT SUR L'ECOLE (CNGE)

Rôle de l'éducation

1- L'éducation est un des facteurs principaux, sans doute le plus important, de la compétitivité d'un pays et de son rayonnement. L'éducation est aussi, à condition d'être ouverte à tous, une des clés de la démocratie.

2- C'est un domaine où contrairement à d'autres (comme le commerce par exemple) les pays sont encore libres de leurs actions. Il suffit de lire la presse pour se rendre compte que la plupart des pays sont engagés dans des réflexions et des actions pour accroître l'excellence de leur éducation. La France doit être vigilante pour maintenir et si possible améliorer sa position.

3- Au niveau de l'enseignement supérieur, les établissements sont eux-mêmes en compétition avec leurs homologues étrangers :

- A l'entrée ou en cours d'études pour retenir les étudiants français et pour attirer les étudiants étrangers
- A la sortie pour placer les diplômés

C'est un facteur essentiel pour le rayonnement de la France

4- Le débat est une bonne façon d'aborder les problèmes car l'éducation n'est pas un monopole de spécialistes. Elle doit impliquer tous les acteurs de la société (les jeunes et leurs proches, les citoyens et leurs élus, les entreprises...). Des questions majeures comme les objectifs, l'organisation, les financements, la répartition des responsabilités doivent relever de décisions collectives. Quelque soit le secteur, les professionnels n'en sont pas propriétaires ; ils remplissent une mission définie par la nation.

Accès et conduite de l'enseignement supérieur

5- L'égalité des chances est un objectif essentiel. Cet objectif ne peut néanmoins être atteint que dans le cadre d'une politique globale, prévoyant dès l'amont l'allocation de moyens spécifiques vers les lieux difficiles.

6- Au niveau de l'entrée dans l'enseignement supérieur, il faut trouver des formules qui, tout en maintenant la qualité à la sortie, tiennent compte du fait que l'élève en situation socialement difficile n'a pas pu développer son potentiel comme ont pu le faire ses camarades plus favorisés.

7- A chaque niveau considéré comme une sortie du système, les sortants doivent disposer d'une formation leur permettant de s'intégrer, en particulier professionnellement, dans la société.

8- Les Grandes Ecoles constituent un schéma efficace basé sur :

- Une sélectivité aussi objective que possible à l'entrée
- Un cursus de formation cohérent sur la durée des études et professionnalisant
- L'adaptation aux impératifs au monde actuel :
 - Innovation
 - International
 - Esprit d'entreprise

9- Compte tenu de l'élargissement international du marché du travail, la lisibilité des diplômes doit être recherchée. A ce titre, l'orientation L.M.D est bonne, à condition de ne pas constituer des passages obligatoires mais des points de sortie possibles.

Besoin de sciences et de techniques

10- La qualité de l'éducation, particulièrement dans les domaines scientifiques et techniques, est un facteur essentiel du positionnement d'un pays. Or actuellement les études scientifiques ont tendance à être boudées. Des actions doivent être menées (en particulier information et évolution de la pédagogie) pour contrer cette tendance. La créativité et l'aptitude à l'innovation sont les moyens les plus efficaces par lesquels une entreprise peut se démarquer de ses concurrents. Une information organisée par les lycées et collèges avec les entreprises et les organismes de recherche serait sans doute une voie utile.

Financement

11- Dans les efforts réalisés par les gouvernements successifs, l'enseignement supérieur a pris un retard comparatif, son budget progressant moins rapidement en moyenne que celui des autres pays. Il faut engager une réflexion sans a priori sur le financement de l'enseignement supérieur et sur ses sources.

■ CONTRIBUTION DE LA COMMISSION FRANÇAISE POUR L'UNESCO AU DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE



INTRODUCTION

A des degrés divers, l'ensemble des pays de la planète place dans l'éducation et la formation d'immenses espoirs qui se sont traduits au cours des quinze dernières années par deux grandes initiatives internationales : celle de Jomtien en Thaïlande en 1990 et celle de Dakar en 2000 ; cette dernière, qui mobilise la communauté internationale et les grands bailleurs de fonds, ayant pour objectif l'ambitieux projet d'instaurer une complète égalité des chances en 2015.

L'éducation s'est imposée, à peu près partout dans le monde, comme **un bien en soi**, incontesté dans ses finalités, perçu à la fois comme la clé de la réussite individuelle tout au long de la vie et celle du développement de la société tout entière. Même si l'écart reste grand entre l'image et la réalité, n'y a-t-il pas une **tendance mondiale vers l'éducation pour tous** dont notre système éducatif doit prendre la mesure ? La **dimension internationale** considérée dans le sens de la solidarité internationale ne devrait-elle pas investir le champ de l'éducation ?

La France, depuis longtemps, a intégré, dans son système éducatif, les principes de **droit à l'éducation**, de **non-discrimination** et d'**accès pour tous** ainsi que l'objectif de **qualité**. Cependant, dans la période de **construction de l'Europe** et à l'heure d'une **mondialisation** des mouvements de personnes, d'idées et de biens, l'école n'est-elle pas invitée à repenser ses approches, à consolider son socle de connaissances mais aussi à le reconsidérer, enfin à repenser le métier ou plutôt les métiers de l'éducation ?

L'école ne peut sans dommage rester longtemps coupée de l'évolution des connaissances et plus encore des mutations de la pensée. **Comment mettre aujourd'hui à la disposition des élèves les valeurs, les repères, les outils qui fassent d'eux des citoyens éclairés et actifs du XXIème siècle ?**

I - L'EDUCATION POUR TOUS

La problématique de l'éducation pour tous concerne tout autant la France que les pays qui n'ont pas encore été en mesure de généraliser l'éducation fondamentale.

L'échec scolaire constitue la première préoccupation pour réaliser l'éducation pour tous, avec à l'entrée en 6ème et souvent au-delà les problèmes de maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul et la capacité à s'exprimer oralement.

Il serait sans doute utile de se demander dans quelle mesure on tient réellement compte du développement de l'enfant et si un souci artificiel de mise au même niveau de tous les élèves n'a pas abouti à retarder, au-delà du primaire, certaines acquisitions essentielles : apprentissage, trop simplifié, du calcul et de la langue française ; acquisition de la seconde langue, auquel il a été renoncé.

Par rapport à d'autres pays, la place des filles à l'école ne se pose plus en terme de droit d'accès. En revanche **les représentations et les stéréotypes sur les filles, présents dès le primaire, n'ont pas beaucoup changé** et il y aurait lieu de se consacrer beaucoup plus à cet aspect.

Dans le secondaire, une politique d'orientation plus convaincante pourrait être mise en œuvre, visant à encourager les jeunes filles à choisir les études scientifiques.

La reconnaissance de la diversité, outre qu'elle favorise la compréhension internationale et la solidarité, devrait permettre aux jeunes de cultures différentes ainsi mis en contact d'éviter les difficultés résultant des clivages culturels.

L'enseignement technique et professionnel reste encore aujourd'hui le « parent pauvre » de l'éducation nationale. Malgré les tentatives de valorisation qui ont été faites, il apparaît comme un **produit de l'échec**, les « meilleurs élèves » allant vers les études générales considérées comme plus « nobles ». **Notre système éducatif, qui valorise essentiellement l'intelligence théorique et la conceptualisation, devrait faire davantage appel au pragmatisme et aux démarches de caractère expérimental** (cf p 5, chap III paragraphe 4).

Pour toutes ces raisons, l'enseignement technique et professionnel doit être une filière à part entière

avec les mêmes exigences et le même prestige que les autres.

Par ailleurs, même s'il convient de se féliciter de l'existence d'un système d'orientation professionnelle, il demeure que **la représentation des métiers manuels est souvent contestable** et que leur valorisation reste à faire. Trop souvent encore l'orientation professionnelle semble être conçue de façon négative pour combler des manques, pallier des insuffisances au lieu d'être destinée à ouvrir des horizons, à proposer des voies, à favoriser des projets créatifs.

L'articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ne devrait pas être négligée, compte tenu de la réforme européenne introduite dans les universités (LMD). Il s'agit de réduire le fossé qui existe entre secondaire et supérieur, à l'heure où la plupart des pays développés dirigent plus de la moitié de leurs élèves vers le supérieur, en fournissant une bonne information sur les filières et leurs débouchés afin d'éviter de coûteuses et douloureuses erreurs d'orientation, en rapprochant les corps enseignants dans une coopération fructueuse destinée à faciliter le passage d'un niveau d'études à l'autre.

II – L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE

L'éducation tout au long de la vie est devenue une référence sans être encore vraiment une réalité.

La question du droit à l'éducation ne peut être dissociée de la satisfaction des besoins éducatifs fondamentaux (lire, écrire, compter, s'exprimer oralement) que permet l'acquisition de connaissances, de compétences, de savoir-faire. L'éducation tout au long de la vie reste un leurre pour celui qui n'a pas les outils de base et risque, de ce fait, de demeurer au cours de son existence un assisté.

L'idée de progression est importante. Il faut éviter de fabriquer une « tête trop pleine » dès les premiers âges, l'important étant de faire travailler le cerveau et de développer des aptitudes et des attitudes en s'attachant à transmettre un socle de connaissances et de compétences indispensables, sans lesquelles rien n'est possible ultérieurement.

La notion de continuité est non moins importante. Il serait temps de passer d'un collège caractérisé par l'idée de coupure à la vision « **d'un collège soudure** » qui ne sélectionne pas mais offre de nombreuses voies valorisantes, générales, scientifiques, techniques, professionnelles. L'acquisition de connaissances expérimentales, la prise en compte d'une culture scientifique et technique, la valorisation des métiers pourraient contribuer à faciliter les passages à l'intérieur du système formel mais aussi de l'éducation initiale vers d'autres formes d'éducation et d'apprentissage où la place de l'expérience est très grande.

L'attention portée à l'expérience acquise n'a jamais été une caractéristique du système français qui privilégie l'éducation au cours de la première tranche de la vie jusqu'à l'enseignement supérieur inclus et qui considère que sans le diplôme il n'y a pas d'avenir possible. **Faire entrer dans les faits le concept d'éducation tout au long de la vie entraîne un changement de perspective : combiner une éducation initiale conçue comme le premier temps d'acquisition des savoirs être, des savoirs et des savoirs faire avec la possibilité non seulement de revenir à l'éducation à toutes les étapes d'une existence personnelle, mais aussi de faire reconnaître ce que la vie nous a appris, acquis professionnels, acquis de l'expérience.**

III – L'ÉDUCATION ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Une certaine désaffection à l'égard de la science a été relevée et des expériences pour y remédier, notamment au niveau primaire, ont été et sont conduites.

Face à la montée de nouvelles intolérances, le moment paraît venu pour le système éducatif de se doter des capacités pour **redonner aux jeunes le goût du raisonnement scientifique** et **mettre à leur disposition une culture scientifique indispensable à la lecture d'un monde complexe.**

Le développement de la culture scientifique auprès du plus grand nombre suppose **l'introduction dans les programmes scolaires, dès l'école élémentaire, d'éléments importants d'histoire des sciences et de leurs applications pratiques**, qui fassent comprendre aux jeunes enfants que la science d'aujourd'hui résulte d'une longue série d'efforts persévérants, d'échecs et de réussites et aussi parfois d'heureux hasards. On pourrait aussi envisager **l'initiation de tous les enfants aux rudiments des méthodes de la recherche scientifique**, ce qui, en leur apprenant à raisonner, contribuerait au développement de la rationalité et de l'esprit critique.

La qualité de l'enseignement pourrait être améliorée par une réintégration significative, dès les petites classes, des pratiques méthodologiques d'observation et de questionnement. Les

sciences expérimentales doivent être proches du terrain et leur enseignement, notamment celui de la physique, rendu plus attrayant, sans que l'on sacrifie la rigueur intellectuelle nécessaire. L'apprentissage des mathématiques pourra tirer profit des pratiques extrascolaires telles que les jeux des enfants.

Enfin, une politique plus résolue d'orientation visant à encourager les jeunes filles à choisir des filières scientifiques pourrait être conduite. Le contenu de la formation de chaque enseignant devrait permettre une initiation aux évolutions des techniques et des connaissances scientifiques et à leurs incidences sur les programmes et les méthodes.

IV – L'ÉDUCATION ET LES GRANDES PRÉOCCUPATIONS DE NOTRE TEMPS

Les progrès, même limités, de la démocratie à travers le monde, les espoirs et les craintes qu'engendre la mondialisation, l'engagement pour un développement durable qui intègre le respect de l'environnement, l'aspiration à une universalité qui valorise le patrimoine et les cultures de chaque peuple constituent, avec ce « nouveau monde » que sont les technologies et le « virtuel », des préoccupations que le système éducatif ne peut pas ignorer.

La question est celle de leur prise en compte en évitant la création de nouveaux enseignements disciplinaires. En d'autres termes, comment introduire dans les disciplines, dans les programmes, certaines thématiques qui permettent à l'école d'aborder des problèmes de société que les jeunes évoquent entre eux, dans la rue, à travers les médias et l'internet ? Or, il est assez frappant de constater que sur les 22 questions soumises à la réflexion des Français dans le cadre du débat sur l'école, aucune ne porte sur les programmes.

L'évolution des programmes dépend pour une part de la formation reçue par les enseignants, qui repose surtout sur des contenus disciplinaires, et pour une autre part du comportement de l'administration de l'éducation qui pourrait mieux valoriser la pluridisciplinarité et le travail en équipe.

Prendre réellement en compte ce que fait l'enseignant hors du programme n'est pas encore entré dans les faits. Il y a le souci des chefs d'établissement d'éviter toute activité en dehors de l'école, les craintes des parents qui freinent la bonne volonté des enseignants, enfin les hésitations des enseignants face à la judiciarisation des problèmes scolaires. La **constitution de partenariats** avec d'autres institutions dans la société peut fournir des pistes de réflexion sur ce problème et favoriser des solutions ouvrant davantage l'école sur son environnement.

A l'intérieur de l'école, on pourrait mieux assurer ce qui existe. Il conviendrait par exemple de s'attacher à ce que l'éducation civique au collège par le professeur d'histoire- géographie soit prise au sérieux **et que la connaissance et la pratique des droits de l'homme soient au cœur de cette démarche éducative.**

La prise en compte de la diversité culturelle, de la problématique **environnement / développement**, de l'impact de la **mondialisation** peut se faire dans le cadre de presque toutes les disciplines. Apparaissent peut-être plus spécifiquement l'initiation à la **culture juridique** ainsi qu'une **éducation aux médias traditionnels et « nouveaux »** rendue nécessaire, compte tenu de l'importance considérable qu'ils jouent dans la vie des jeunes.

Une véritable éducation au contenu des médias peut se justifier en termes d'acquisitions de savoirs et de compétences spécifiques (comme par exemple la lecture de l'image). Mais il faudrait réfléchir à quels stades de l'école élémentaire, du collège et du lycée elle serait le mieux adaptée au développement de l'enfant et de l'adolescent. Il faudrait aussi établir des partenariats avec les professionnels des médias, afin qu'ils se déplacent dans les établissements ou qu'ils puissent accueillir les jeunes. La semaine de la presse est une bonne initiative, à étendre.

Toutes ces préoccupations de notre temps devraient être, à l'école, replacées dans leur **dimension internationale** et dans une **perspective d'ouverture** aux autres cultures et de solidarité avec le reste du monde.

V – L'ÉDUCATION ET L'APPRENTISSAGE DU VIVRE ENSEMBLE

L'école a eu longtemps un statut d'évidence au sein de la société française. Sa mission, ses programmes, ses enseignants et les institutions qui les formaient n'étaient pas contestés.

Aujourd'hui, l'école n'est plus un sanctuaire ou un temple du savoir qui serait à l'écart des ruptures, des confrontations, des troubles de la société. Elle connaît des phénomènes d'incivilité voire de violence qui sont à l'image d'un monde changeant marqué par des transformations considérables dans les modes de penser et d'agir, par une nouvelle gestion du temps, par des comportements plus conflictuels dans la vie familiale et sociale.

La violence est un défi lancé à l'école. Il n'y a ni modèle ni recettes qui répondent à l'extrême **diversité des élèves et des situations.** Des expériences, en revanche, ont été tentées, à l'intérieur de l'école comme dans le cadre extrascolaire, qui mériteraient d'être mieux connues et développées. Leur objectif est de contribuer à désamorcer

l'agressivité, à en comprendre les ressorts, à faire découvrir combien la méconnaissance de l'autre peut être source d'incompréhension et de conflit. **Il convient aussi de lutter contre l'ennui qu'expriment beaucoup d'élèves à l'égard d'une école jugée trop séparée de la réalité.** (cf p 3, chap I paragraphe 7).

Apprendre à vivre ensemble dans une société démocratique appelée à pratiquer l'inter-culturalité au quotidien pourrait être considéré comme la finalité d'un système éducatif ayant pour objectif de faire partager des connaissances et des compétences avec tous les élèves et de leur transmettre des valeurs en même temps qu'un savoir.. **Mettre fin à la violence, même si elle ne frappe qu'un minimum d'établissements, mettre fin surtout à nombre de tensions, suppose que l'école remplisse avec succès sa mission : être l'école pour tous, intégrée dans un processus d'éducation qui se déroule tout au long de la vie, qui donne aux jeunes le goût du raisonnement et l'esprit critique, qui soit ouverte sur les grandes préoccupations de l'heure.**

VI – L'EDUCATION ET LE METIER D'ENSEIGNER

Les profonds changements intervenus en France et dans le monde au cours des trente dernières années au premier rang desquels la **révolution de l'information et de la communication** sont venus bouleverser une profession au service du développement humain, jusqu'ici essentiellement chargée de la transmission des connaissances.

Le métier d'enseignant a changé et le problème aujourd'hui est celui de l'adéquation de ce nouveau métier qui porte sur l'apprentissage de la relation humaine avec la formation qui y conduit et qui ne peut plus être circonscrite à une discipline.

L'ouverture à la dimension internationale, la capacité à faire face à des situations difficiles voire d'urgence dans la classe, l'aptitude à aborder certaines questions ou préoccupations de façon transdisciplinaire, la faculté d'écoute d'élèves de milieux sociaux très divers auxquels on veut faire partager des connaissances constituent, entre autres, des compétences attendues des enseignants devant conduire à adapter les modalités de recrutement. Il conviendrait d'ajouter l'apprentissage du **travail en équipe** et de l'**interactivité** que permettent les nouvelles technologies ainsi que le développement d'une disposition permanente à **se tenir au courant de l'évolution des savoirs** tout au long de l'exercice du métier.

Accomplir avec succès cet ensemble de tâches au service de l'éducation pour tous exige :

- de chaque enseignant, une **capacité d'adaptation** qui doit être un élément essentiel de sa formation initiale et tout au long de la carrière,
- du système éducatif, une **souplesse d'organisation du service des enseignants** prenant en compte les activités extrascolaires dans l'évaluation administrative et pédagogique.

L'architecture scolaire et l'utilisation de l'espace bâti mériteraient aussi d'être repensés, de façon à faciliter les relations de l'enseignant avec les parents, voire avec des partenaires extérieurs à l'école. Ne pourrait-on pas envisager progressivement que les enseignants puissent disposer d'un bureau où ils puissent accueillir leurs interlocuteurs, autrement que dans la salle de classe ou la cour de récréation ?

Enfin, à l'heure d'une très grande **mobilité des emplois** à laquelle l'école doit aussi préparer les jeunes, le système éducatif souligne le paradoxe d'être la seule « branche professionnelle » qui soit un **monde clos** ne prévoyant pas de passerelles du métier d'enseignant vers d'autres métiers. Pour l'envisager et le mettre en place, il faudrait certes des dispositions nouvelles facilitant l'évolution du statut. Mais peut-être conviendrait-il aussi de prévoir dans la formation initiale la **connaissance d'autres métiers** et faciliter les reconversions souhaitées.

CONCLUSION

Les réflexions et propositions qui précèdent s'appuient sur les travaux de la Commission française pour l'Unesco qui réunit des personnalités représentatives des divers domaines de compétence de l'UNESCO, éducation bien sûr mais également culture, sciences exactes et naturelles, sciences sociales et humaines, communication, droits de l'homme et questions éthiques.

Ces travaux ont, à titre d'exemple, porté au cours des dernières années sur le droit à l'éducation, le nouveau métier d'enseignant, la violence et l'enfant, la désaffection à l'égard des études scientifiques et techniques, l'enseignement à distance, l'enseignement supérieur.

En vue d'élaborer la contribution, une consultation de plusieurs membres de la Commission a conduit à préciser certains aspects et à aborder de nouvelles questions. Elle a surtout permis

de rappeler la dimension internationale, trop souvent absente de la perspective du système éducatif français.

L'UNESCO, qui, au cours des trente dernières années, a réuni deux grandes commissions internationales sur

l'éducation, présidées par deux éminentes personnalités françaises, Edgar Faure et Jacques Delors, est là pour nous rappeler que les systèmes éducatifs nationaux ne peuvent plus continuer à fonctionner en vase clos et que le renouvellement de la pensée éducative et la construction d'une véritable éducation pour tous qui englobe la formation des enseignants et celle des cadres du système dépend de la capacité à échanger, à se concerter, à coopérer, à monter des projets communs.